

SICAV BNA

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2013

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS ARRETÉS AU 30 SEPTEMBRE 2013

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 06 avril 2012 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 30 septembre 2013, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 30 septembre 2013, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 2 et l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES :

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI

Tunis, le 29 octobre 2013

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	30 septembre 2013	30 septembre 2012	31 décembre 2012
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	1 888 141	2 344 729	1 907 575
	- Actions et droits rattachés		1 888 141	2 344 729	1 892 021
	- Titres OPCVM		-	-	15 554
	Placements monétaires et disponibilités :		466 512	506 822	448 795
	- Placements à terme		-	-	-
	- Disponibilités		466 512	506 822	448 795
	Débiteurs divers		3 311	3 371	24 930
	TOTAL ACTIF		2 357 964	2 854 922	2 381 300
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.2	8 329	10 416	9 426
	Autres créditeurs divers	3.3	17 752	16 977	13 943
	Total passif		26 081	27 393	23 369
ACTIF NET	Capital		2 297 870	2 799 013	2 348 583
	Capital en nominal :	3.4	2 794 700	2 914 700	2 676 200
	- Capital début de période		2 676 200	2 875 400	2 875 400
	- Émission en nominal		370 500	880 800	880 800
	- Rachat en nominal		-252 000	-841 500	-1 080 000
	Sommes non distribuables :	3.5	-496 830	-115 687	-327 617
	- Des exercices antérieurs		-327 617	-268 696	-268 696
	- De l'exercice en cours		-169 213	153 009	-58 921
	Sommes distribuables :		34 013	28 516	9 348
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.6	34 004	28 515	9 346
	- Report à nouveau		9	1	2
	Actif net		2 331 883	2 827 529	2 357 931
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		2 357 964	2 854 922	2 381 300

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT (Montants exprimés en dinars)	Not es	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/01 au 30/09/2013	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	62 772	89 951	63 956	87 199	87 199
- Dividendes des actions		62 772	84 926	63 956	79 871	79 871
- Revenus des titres OPCVM		-	5 025	-	7 328	7 328
Revenus des placements à terme	4.2	80	3 252	528	5 115	8 904
Total des revenus des placements		62 852	93 203	64 484	92 314	96 103
Charges de gestion des placements	4.3	-8 329	-25 397	-10 416	-30 024	-39 450
Revenus nets des placements		54 523	67 806	54 068	62 290	56 653
Autres charges d'exploitation	4.4	-11 983	-35 289	-12 001	-35 546	-47 392
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		42 540	32 517	42 067	26 744	9 261
Régularisation du résultat d'exploitation		2 394	1 487	913	1 771	85
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		44 934	34 004	42 980	28 515	9 346
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 394	-1 487	-913	-1 771	-85
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-118 595	-190 263	-34 785	250 639	-4 202
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		-	45 891	3 789	-88 376	-61 335
Frais de négociation		-	-2 291	-944	-5 800	-6 826
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLES		-118 595	-146 663	-31 940	156 463	-72 363
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	-76 055	-114 146	10 127	183 207	-63 102

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

		Période du 01/07	Période du 01/01	Période du 01/07	Période du 01/01	Exercice clos le 31 décembre 2012
		au 30/09/2013	au 30/09/2013	au 30/09/2012	au 30/09/2012	
VARIATION DE L'ACTIF NET	Résultat d'exploitation	42 540	32 517	42 067	26 744	9 261
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-118 595	-190 263	-34 785	250 639	-4 202
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	-	45 891	3 789	-88 376	-61 335
	Frais de négociation	-	-2 291	-944	-5 800	-6 826
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	-9 339	-	-23 808	-23 808
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :					
	- Capital	124 000	370 500	134 100	880 800	880 800
	- Régularisation des sommes non distribuables	-22 204	-55 835	1 557	-45 862	-45 862
	- Régularisation des sommes distribuables	1 518	463	969	-3 027	-3 027
	Rachats :					
	- Capital	-233 000	-252 000	-5 000	-841 500	-1 080 000
	- Régularisation des sommes non distribuables	31 063	33 285	41	42 408	59 304
	- Régularisation des sommes distribuables	876	1 024	-56	4 798	3 112
	VARIATION DE L'ACTIF NET	-173 802	-26 048	141 738	197 016	-272 583
ACTIF NET	En début de période	2 505 685	2 357 931	2 685 792	2 630 514	2 630 514
	En fin de période	2 331 883	2 331 883	2 827 529	2 827 529	2 357 931
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	29 037	26 762	27 856	28 754	28 754
	En fin de période	27 947	27 947	29 147	29 147	26 762
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	86,292	88,107	96,416	91,483	91,483
	En fin de période	83,439	83,439	97,009	97,009	88,107
	TAUX DE RENDEMENT	-3,31%	-4,90%	0,62%	6,95%	-2,79%

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
RELATIFS AU 3^{ème} TRIMESTRE 2013**

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est à la rue Hédi Nouira 1001 - Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 30 septembre 2013, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative. La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Évaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTES N°3 RELATIVES AU BILAN

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 30/09/2013	Plus ou moins-values potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		2 341 866	1 888 082	-453 784	80,968	-
- ARTES	27 600	240 819	179 400	-61 419	7,693	0,072
- ATL	23 296	84 952	58 007	-26 945	2,488	0,002
- ATTIJ BANK	4 000	69 707	64 872	-4 835	2,782	0,063
- BNA	18 850	230 975	163 693	-67 281	7,020	0,031
- BTE (ADP)	8 000	228 552	200 000	-28 552	8,577	1,002
- CARTAGECEMENT	45 000	166 650	177 930	11 280	7,630	0,009
- CIL	1 939	28 833	26 120	-2 713	1,120	0,229
- CIMBIZ	10 000	115 000	54 800	-60 200	2,350	0,057
- ESSOUKNA	4 000	21 686	33 528	11 842	1,438	0,142
- EURO-CYCLE	2 828	31 674	26 688	-4 986	1,144	0,148
- HANNIBAL LEASE (AA)	576	5 472	5 485	13	0,235	0,000
- LANDOR	3 692	27 690	31 138	3 448	1,335	0,000
- ENNAKL	14 000	157 299	135 254	-22 045	5,800	0,017
- NEWBODYLINE	585	4 973	3 785	-1 188	0,162	0,119
- ONETECHHOLDING (AA)	15 500	100 750	100 797	47	4,323	0,000
- POULINA	25 000	219 187	140 175	-79 012	6,011	0,000
- SFBT	10 000	101 469	137 660	36 191	5,903	0,000
- SOMOCER	10 223	38 729	31 385	-7 345	1,346	0,000
- SOPAT	13 750	57 150	24 723	-32 428	1,060	0,000
- SOTUVER	11 428	72 039	77 482	5 443	3,323	0,000
- TELNET HOLDING	25 000	234 120	135 000	-99 120	5,789	0,000
- TPR	5 114	25 002	22 496	-2 505	0,965	0,000
- TUNISRE	8 000	79 138	57 664	-21 474	2,473	0,000
Droits :		248	60	-188	0,002	-
- ABDA381/27	4	1	8	7	-	-
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,002	0,050
- TJDSO	4 500	45	-	-45	-	0,028
- TRDA1/15	3	2	2	-	-	-
Total en Dinars		2 342 113	1 888 141	-453 973	80,971	-

NOTE N°3.2 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	30 septembre 2013	30 septembre 2012	31 décembre 2012
Gestionnaire (BNA Capitaux)	8 032	10 119	9 129
Dépositaire (BNA)	297	297	297
Total en Dinars	8 329	10 416	9 426

NOTE N°3.3 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	30 septembre 2013	30 septembre 2012	31 décembre 2012
Commissaire aux comptes	6 702	6 708	8 960
Conseil du Marché Financier (CMF)	180	221	194
Autres (*)	10 870	10 048	4 789
Total en Dinars	17 752	16 977	13 943

(*) Il s'agit essentiellement d'indemnités à servir au Président du Conseil et au Directeur Général ainsi que de reliquats de dividendes à payer.

NOTE N°3.4 : CAPITAL

	30 septembre 2013	30 septembre 2012	31 décembre 2012
Capital début de période :			
- Montant	2 676 200	2 875 400	2 875 400
- Nombre de titres	26 762	28 754	28 754
- Nombre d'actionnaires	145	150	150
Souscriptions réalisées :			
- Montant	370 500	880 800	880 800
- Nombre de titres	3 705	8 808	8 808
Rachats effectués :			
- Montant	-252 000	-841 500	-1 080 000
- Nombre de titres	2 520	8 415	10 800

Capital fin de période :

- Montant	2 794 700	2 914 700	2 676 200
- Nombre de titres	27 947	29 147	26 762
- Nombre d'actionnaires	143	148	145

NOTE N°3.5 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	30 septembre 2013	30 septembre 2012	31 décembre 2012
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-327 617	-268 696	-268 696
- Résultat non distribuable exercice clos	-268 696	-110 926	-110 926
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-45 862	-427 815	-427 815
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	59 304	429 750	429 750
- Résultat non distribuable de la période Antérieure	-72 363	-159 705	-159 705
Sommes non distribuables de la période en cours :	-169 213	153 009	-58 921
- Résultat non distribuable de la période en cours	-146 663	156 463	-72 363
- Émission en primes d'émission de la période en cours	-55 835	-45 862	-45 862
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	33 285	42 408	59 304
Total en Dinars	-496 830	-115 687	-327 617

NOTE N°3.6 : SOMMES DISTRIBUABLES

	30 septembre 2013	30 septembre 2012	31 décembre 2012
Résultat d'exploitation	32 517	26 744	9 261
Régularisation lors des souscriptions d'actions	463	-3 027	-3 027
Régularisation lors des rachats d'actions	1 024	4 798	3 112
Total en Dinars	34 004	28 515	9 346

NOTES N°4 RELATIVES AU RÉSULTAT

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/07 au 30/09/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Dividendes des actions	62 772	63 956	79 871
Revenus des titres OPCVM	-	-	7 328
Total en Dinars	62 772	63 956	87 199

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS À TERME

	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/07 au 30/09/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Revenus du compte placement BNA	80	528	8 904
Total en Dinars	80	528	8 904

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/07 au 30/09/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Rémunération du gestionnaire	8 031	10 119	38 270
Rémunération du dépositaire	298	297	1 180
Total en Dinars	8 329	10 416	39 450

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/07 au 30/09/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Primes et indemnités	4 537	4 525	18 000
Jetons de présence	3 420	3 371	13 500
Redevance CMF	574	723	2 734
Honoraires	2 259	2 252	8 960
Autres	1 193	1 130	4 198
Total en Dinars	11 983	12 001	47 392

NOTE N°4.5 : RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/07 au 30/09/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Résultat d'exploitation	42 540	42 067	9 261
Résultat non distribuable (*)	-118 595	-31 940	-72 363
Total en Dinars	-76 055	10 127	-63 102

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/07 au 30/09/2013	Période du 01/07 au 30/09/2012	Exercice clos le 31 décembre 2012
Variation des plus ou moins-values potentielles	-118 595	-34 785	-4 202
Plus ou moins-values réalisées	-	3 789	-61 335
Frais de négociation	-	-944	-6 826
Total en Dinars	-118 595	-31 940	-72 363